

DEPARTEMENT
MAINE ET LOIRE
 ARRONDISSEMENT
SAUMUR
 CANTON
SAUMUR NORD
 COMMUNE
LES ROSIERS SUR LOIRE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS ET QUESTIONS
 DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/2011

CONVOCATION DU CONSEIL FAITE LE 18/11/2011

COMPTE RENDU AFFICHE LE 24/11/2011

L'an deux mil onze, le 23 novembre à 20 h 00 mns, le conseil municipal de la commune de Les Rosiers-sur-Loire était réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Denis SAULEAU, maire.

NOM	Prénom	Qualité	Présent, absent, excusé, pouvoir
SAULEAU	Denis	Maire	Présent
QUEYROI	Daniel	Adjoint	Présent
BERTHELOT	Alain	Adjoint	Excusé, pouvoir à D Sauleau
DESPEIGNES	Jean-Luc	Adjoint	Présent
VIDGRIN	Jacqueline	Conseiller	Excusé, pouvoir à B Hye
PLAT	Philippe	Conseiller délégué	Présent
VARLET	Gisèle	Conseiller	Présente
HYE	Bernard	Conseiller	Présent
MARTIN	Pascal	Conseiller	Présent
AMAR-AUDUSSEAU	Magali	Conseiller	Présente
LEDRU	Gil	Conseiller délégué	Présent
DISSOUSSOU-BOUKA	Brice	Conseiller délégué	Présent
BONDU	Michel	Conseiller	Présent
LEROY	Olivier	Conseiller	Présent
NEAU	Jean-Jacques	Conseiller	Présent
RIVIERE	Dominique	Conseiller	Présent

A l'issue d'un scrutin, M Olivier LEROY a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé sans observation.

Délibération 1 : Recours à l'emprunt – 95 000 € - budget central

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 14

Au vu de la proposition de la caisse des dépôts valable pour un délai très limité

Le conseil municipal,

-Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés au scrutin public

-Décide de contracter un emprunt de 95 000 € auprès de la caisse des Dépôts pour une durée de 15 ans, remboursement annuel au taux d'intérêt actuariel annuel de 4.51 % non révisable, avec une commission d'intervention de 20 €.

- Autorise monsieur le maire à intervenir à la signature de l'ensemble des pièces afférentes.

Questions diverses :

La Gare

Un prochain espace multimodal :

À propos de l'étude du financement de la gare, la gestion de l'étude a été suivie par le P.N.R (maître d'ouvrage).

Les questions qui restent en suspens. Qui sera en charge de la mise en œuvre du projet ? Est-ce la Communauté de Communes Loire-Longué ?

Le problème du changement des horaires des trains le 11 décembre, a été évoqué.

Évolution de la Com/Com :

Le Conseil Municipal se prononcera sur l'intercommunalité et les modifications proposées pour le prochain conseil le 5 décembre.

La Com/Com validera les décisions de chaque commune lors de sa réunion du 8 décembre.

Conseil d'école du 8 novembre :

Constat : les effectifs à l'École : ils sont en baisse 218 enfants cette année scolaire 2011-2012, par rapport à 221 enfants l'année scolaire précédente 2010-2011.

Nouveau lotissement : Les Métivières n°3. Compte-rendu de M. Plat.

Le projet d'un nouveau lotissement sera prochainement mis à l'étude. Il veillera à assurer une mixité d'opération (locatif, accession, locaux d'activités). Sa surface est de 8000 m². Il comprendrait une douzaine de logements.

Il compterait plusieurs objectifs :

1/ Proposer un équipement multiservices : 2 demandes se sont exprimées à ce sujet :

- La possibilité de créer une MAM (Maison d'Assistants Maternels) réunissant 3 ou 4 assistants. La dénomination de cette entité est presque définie : Il s'agirait de « La Boîte à Calins ». Cette requête émane de Mme Guyomard Laëtitia, assistante maternelle aux Rosiers.

- L'autre sollicitation provient des sages femmes qui souhaiteraient se regrouper et créer un cabinet commun.

2/ Des logements en accession,

3/ et des locatifs.

La SA des HLM Le Val de Loire est pressentie comme « opérateur », et gèrerait l'ensemble des aménagements (y compris les réseaux).

Concernant la maîtrise d'œuvre de ce projet, le Cabinet Thellier d'Angers a été retenu comme architecte.

Les bâtiments projetés seraient soucieux de respecter l'environnement. Ils seraient construits selon les nouvelles normes des bâtiments en Basse Consommation (BBC). Ce choix aura vraisemblablement un impact sur l'architecture des maisons.

Consultation du conseil municipal par rapport au choix d'un nouveau logo :

Le choix s'est déterminé en 2 étapes :

Dans un premier temps, il s'est porté sur le fait soit de conserver l'actuel logo soit de s'approprier un nouveau logo.

Le vote s'est déroulé à main levée. 2 pour conserver l'ancien, 9 pour un nouveau logo, 3 abstentions.

Dans un second temps, le choix s'étant porté sur un nouveau logo : il y avait à se définir soit sur le premier qui évoquait un œil (une vision ouverte sur Les Rosiers) soit sur le second qui remémorait une voile (une planche à voile).

Le vote toujours à main levée, a permis de choisir le logo représentant un œil (une vision ouverte sur Les Rosiers). 7 pour opter pour l'œil, 2 pour la voile, 4 abstentions.

Réhabilitation de l'ancien O.T

La proposition de M. Dahhan, architecte, « rendre cet endroit vivant tout au long de l'année » est intéressante. Des devis sont en cours pour en préciser les coûts de la réhabilitation, sachant que les travaux devraient être effectués pour le début de l'été 2012.

Autres sujets :

Des nouvelles guirlandes à basse consommation seront installées rue de la Croix.

Place Jeanne de Laval : arrachage de 4 acacias qui seront remplacés par des magnolias (période définie : au moment du passage du gaz).

Présentation des rencontres Hervé Bazin vendredi 25, samedi 26, dimanche 27 novembre 2011 par M. Queyroi.

Séance levée à 22 h 00.